Cass.crim.8 janvier 1985 Mme lince et autre

Par **lunendione30**, le **18/07/2013** à **19:35**

salut suis nouveau sur ce site mais j'aimerai avoir une idee sur ce sujet svp!!!

Par **Rakhou**, le **19/07/2013** à **23:31**

salut [smile4]

Par **bulle**, le **20/07/2013** à **08:20**

Bonjour,

Merci de respecter la charte de notre forum:
[citation]7) Concernant les sujets de type devoir donné pour la fac. Nous ne sommes en aucun là pour faire le travail à votre place ! Dès lors, nous ne répondrons à vos questions que si vous montrez que vous avez un minimum travaillé. Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique de votre part avant d'envisager de vous conseiller. Vous mâcher complètement le travail ne serait pas un service à vous rendre de toute façon.
Et une fois le résultat obtenu, il serait courtois de nous informer de la suite de votre devoir. Donner la correction du prof ne coûte rien et nous permet à nous aussi d'avancer (pensez que quelqu'un d'autre peut avoir le même sujet par la suite). [/citation]

Par **juledione90**, le **22/07/2013** à **10:01**

mais sachiez que ils nous arrivent parfois de ne pas avoir le maximum d'idées sur les sujets qu'on donne c'est pourquoi on vous pose certaines questions pour avoir un aperçu pour pouvoir continuer notre travail.merci de votre comprehension monsieur l'ADMINISTRATEUR!!!

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés